L'INFO Municipale de Labelle

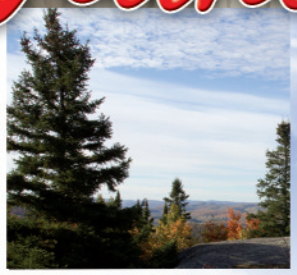

Volume 32 - Numéro 10
6 octobre 2021

MOT DU MAIRE

Le conseil municipal de Labelle travaille depuis 2015 au projet de remplacement du garage municipal actuel devenu désuet et inadapté pour les employés qui y travaillent ainsi que pour les équipements.

Plusieurs options ont été envisagées, telles que l'agrandissement du bâtiment actuel ou l'achat d'un bâtiment existant, et la construction d'un nouveau garage s'est avérée la solution la plus avantageuse.

Le terrain adjacent au garage actuel a été acquis en 2018 dans le but de concrétiser ce projet. Dès lors, nous avons pu procéder au déplacement de la réserve de sable et de différents matériaux afin de préparer le terrain et améliorer ainsi considérablement l'esthétique de ce secteur.

Une demande d'aide financière nous avait été refusée en 2015 (projet d'agrandissement), mais nous avons persévéré et présenté un nouveau projet en 2018 qui a été retenu en 2019. Le montant de l'aide financière définitif ne pouvait alors être fixé tant que les coûts réels n'étaient pas connus après la réalisation d'un appel d'offres.

Malgré quelques embûches en 2019 et 2020, le projet a suivi son cours et un appel d'offres avec un devis de performance a été réalisé en mai et juin 2021 et la plus basse soumission conforme était de 5 114 936 $, plus les taxes applicables. Un règlement d'emprunt a donc été adopté en juillet au montant 6 100 000 $ afin de couvrir tous les frais reliés à ce projet. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date le 17 septembre dernier et le contrat a finalement pu être accordé à la séance du conseil du 20 septembre pour la construction du garage.

Les travaux préparatifs à la construction (conception des plans et devis définitifs, commande de matériaux, etc.) seront réalisés cet automne et la construction proprement dite devrait débuter le plus tôt possible en 2022 afin que le bâtiment soit fonctionnel à l'automne.

C'est donc la fin d'un long processus de représentation et de planification, et le début d'une étape concrète de construction. Labelle aura enfin un garage municipal correspondant à ses besoins.

Au revoir !

C'est mon dernier mot du maire, puisqu'après 16 ans comme élu municipal dont quatre ans à titre de maire, j'ai choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat le 7 novembre prochain. Ce fut des années emballantes mais exigeantes, surtout les quatre dernières, qui m'ont permis de participer pleinement à la vie de ma communauté et à son essor. Vous m'avez fait l'honneur de me faire confiance pendant toutes ses années et je vous en remercie.

Le maire, Robert Bergeron

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Voici le compte-rendu du seul dossier traité lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 13 septembre 2021 tenue à la salle Wilfrid-Machabée.

Le conseil municipal a adopté une résolution afin de modifier le règlement numéro 2021-335 décrétant la construction d'un garage municipal et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts, adopté le 19 juillet dernier, afin d'y apporter certaines précisions sur l'emplacement du bâtiment ainsi que sur l'aide financière de 3 250 000$ obtenue. Un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque cette modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables. Le règlement 2021-335, tel que modifié, est disponible sur le site internet de la Municipalité.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2021

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 septembre 2021 tenue à la salle Wilfrid-Machabée.

Appels d'offres et soumissions

Le règlement d'emprunt numéro 2021-335 ayant été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le conseil a pu enfin accepter la soumission du Groupe Piché pour la construction du nouveau garage municipal, le tout conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2021-03 ainsi qu'à sa soumission du 30 juin 2021 au montant de 5 114 936 $, plus les taxes applicables.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a accepté l'offre de la CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE pour le refinancement de son emprunt par billets en date du 27 septembre 2021 au montant de 269 500 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2011-206 (aide financière rive ouest lac Labelle) et 2011-202 (travaux rue du Collège) au taux d'intérêt de 1,85%.

Le conseil a autorisé l'embauche de M. Stephan Perreault à titre d'inspecteur en bâtiment ainsi que de Mme Annie-Pier Boulianne à titre de concierge à temps partiel. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le conseil a adopté la politique numéro 2021-69 relative à la gestion des actifs de la Municipalité telle que préparée par la firme GIDexpert inc. en collaboration avec la direction des différents services de la Municipalité.

Le conseil a mandaté la firme SMI Performance pour la réalisation de deux diagnostics organisationnels opérationnels pour les services des travaux publics ainsi que des services administratifs.

Travaux publics

La Municipalité a confirmé son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1er avril 2022 au le 31 mars 2025 et a confié à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats de carburant diesel.

Urbanisme et environnement

Le conseil a autorisé l'achat et l'installation de conteneurs semi-enfouis pour le parc René-Lévesque au coût maximum de 30 000 $ plus les taxes.

Le conseil a refusé le projet de lotissement majeur numéro 2021-024 tel que déposé. Toutefois, la demande pourra être acceptée si le demandeur dépose un plan de cadastre conforme suivant les modifications apportées aux résiduels de terrains non conformes qui doivent être intégrés aux cadastres des chemins adjacents ou aux lots voisins constructibles. Le Service de l'urbanisme pourra alors délivrer les permis de lotissement lorsque le nouveau plan de cadastre conforme sera déposé. Le tout, sur les lots 5 223 618, 5 223 787 et 5 225 281 sur le chemin du Lac-de-l'Abies.

Le conseil a également refusé la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-025 du secteur de l'axe central pour la pose de l'enseigne communautaire et ce, tel que demandé. Le conseil suggère de déposer une demande modifiée respectant les recommandations suivantes : diminuer la hauteur de l'enseigne, poser un nouveau panneau avec un lettrage plus raffiné et la mise en valeur du logo et ce, en conservant la structure de l'enseigne et prioriser un éclairage par réflexion.

Le tout tel que présenté à la propriété située au 8185 boulevard Curé-Labelle.

Questions

Plusieurs citoyens ont adressé des questions au conseil ce mois-ci. Les réponses sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du mois de septembre 2021.

Veuillez prendre note qu'à cause de la période électorale, la séance ordinaire du conseil du mois d'octobre a eu lieu **le lundi 4 octobre 2021 à 20 h et que la prochaine séance aura lieu le lundi 22 novembre prochain à 20h.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Les estrades du parc du Centenaire en fin de vie

À la suite d'inspections des estrades du parc du Centenaire (terrain de balle) par les employés municipaux, ceux-ci ont alerté les membres du conseil municipal sur des problématiques observées au niveau de la structure de cet équipement. Un mandat a alors été accordé à un professionnel afin de réaliser une étude exhaustive de cette structure.

Dans un rapport de 53 pages où chaque élément de la structure a été analysé, l'auteur du rapport arrive à la conclusion que, vu le nombre important de malfaçons et d'anomalies observées ainsi que le taux de détérioration avancé de la majorité des composantes structurelles, l'accès aux estrades doit être interdit pour des raisons de sécurité. Il en conclut également que, comme le coût des travaux correctifs nécessaires pour rendre ces estrades sécuritaires serait de beaucoup supérieur à la construction de nouvelles estrades, il est recommandé de procéder au démantèlement complet de celles-ci.

Le conseil a donc décidé de procéder à la démolition des estrades. Celle-ci sera effectuée dans le courant du mois d'octobre.

Un projet d'aménagement de nouvelles estrades est à l'étude et pourrait se concrétiser dès le printemps prochain.

AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Cette page se veut un outil vous informant sur différents, événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.

À L'OCCASION DE L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021, le conseil municipal de LABELLE

a résolu d'offrir aux électrices et aux électeurs qui auront 70 ans ou plus le jour du scrutin de voter par correspondance.

27 OCTOBRE — Si vous répondez à cette condition et désirez voter par correspondance, vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.**

5 NOVEMBRE — Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.**

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une **demande de modification à la liste électorale par écrit.**

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE PRÉSIDENTE OU PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

CONFÉRENCE

« Prendre soin de sa santé mentale » COMME PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS

ÉDITION ZOOM

MERCREDI LE 13 OCTOBRE 2021

13 H 30 À 15 H

Jacinthe Chaussé
Thérapeute en gestion émotionnelle, Auteure, animatrice socioculturelle

Afin de prévenir l'anxiété, la maladie ou la dépression, nous verrons :

- *L'impact des pensées sur le corps et les émotions*
- *La créativité*
- *Le moment présent*
- *La gestion du mental*
- *Comment s'en sortir sans briser la relation.*

REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE EN CLIQUANT SUR CE LIEN :
fadoq.ca/laurentides/conference-sante

POUR INFORMATIONS, CONTACTEZ :
Line Pagé
1 877 429-5858, boîte vocale **447**
line@fadoqlaurentides.org

GRATUIT
Inscription obligatoire

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS DAINÉS LAURENTIDES — CASA LAURENTIDES — fadoq Région des Laurentides

ACTION DE GRÂCE

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés **lundi le 11 octobre.**

PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

Nous sommes actuellement à la recherche de personnel afin de pourvoir les postes suivants dans le cadre de l'élection municipale du 7 novembre prochain :

- Scrutateurs
- Secrétaires de bureau de vote

Toute personne intéressée doit être disponible le jour du vote par anticipation, soit le dimanche 31 octobre et/ou le jour du scrutin le dimanche 7 novembre 2021 ainsi que pour la formation obligatoire précédant l'élection.

Vous pouvez contacter le bureau de la secrétaire d'élection par courriel au nbouffard@municipalite.labelle.qc.ca ou en composant le 819 681-3371 poste 5002.

Un formulaire de demande d'emploi pour l'élection est disponible sur le site internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca dans la section Services municipaux/Administration/Élections municipales.

La Municipalité et le Comité d'embellissement voudraient remercier tous les participants du concours.

Votre implication pour embellir notre belle municipalité doit être soulignée avec fierté !

Voici les trois gagnants pour la catégorie résidentielle :

1re place
Mme Bazinet et M. Trépanier ont reçu un bon d'achat de 120 $
2e place
Mme Daviault a reçu un bon d'achat de 75 $
3e place
Mme et M. McNabb ont reçu un bon d'achat de 50 $

Meubles Yvan Piché a reçu un bon d'achat de 120 $ pour leur participation dans la catégorie institution et commerce.

Un grand bravo à nos gagnants.

Mme Bazinet
M Trépanier

Mme et M McNabb

Bibliothèque Lancia-Monette

www.mabiblioamoi.ca/labelle

Éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques
Grâce à une aide financière du ministère de la Famille, des trousses ont été spécialement conçues pour les enfants de 1 à 5 ans. Dans chaque sac à dos, vous y trouverez des jeux ainsi que des albums. Vous pouvez les empruntez gratuitement à la bibliothèque!

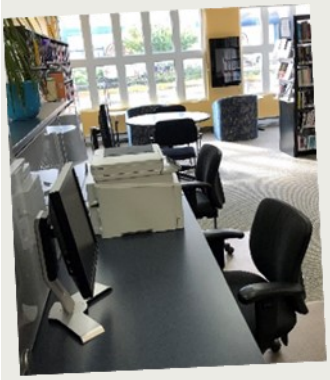

Accès aux ordinateurs
Vous avez enfin accès aux ordinateurs ainsi qu'aux places assises! N'hésitez pas à passer nous voir!

Heures d'ouverture

Mardi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 12 h 30 à 16 h30

Jeudi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30
Samedi: 9 h à 12 h 30

7393, boul. Curé-Labelle
819-681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Abonnement : Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Récupération des feuilles mortes de l'automne

Avec l'arrivée de l'automne, votre parterre se couvre probablement de feuilles colorées. Avant de les ramasser et de les mettre aux vidanges, il faut savoir que celles-ci ont plusieurs fonctions tout aussi écologiques qu'utiles. D'abord, les feuilles mortes peuvent servir d'engrais naturel pour votre jardin. En effet, lorsqu'elles se décomposent, les feuilles enrichissent la terre de plusieurs nutriments nécessaires à la croissance des plantes. Pour les utiliser de cette manière, vous pouvez tondre vos feuilles mortes et les laisser sur votre terrain. Une fois réduites en petits morceaux, celles-ci seront plus faciles à décomposer. Il est aussi possible d'utiliser une tondeuse équipée d'un déchiqueteur pour couper plus finement vos feuilles, ce qui accélérera ainsi leur décomposition et le retour des nutriments au sol.

Vous pouvez également les disposer dans votre bac brun.

Apportez vos feuilles au garage municipal

Veuillez noter que la municipalité vous offre l'opportunité de venir en disposer au garage municipal afin qu'elles puissent être acheminées au Complexe environnemental de la Rouge et d'y être compostées.

Une affiche vous indiquera l'endroit spécifique au garage pour les déposer.

L'idéal serait de les apporter dans des sacs de papier mais les sacs de plastique seront tolérés.

Lieu : Garage municipal situé au 8565, boul. du Curé-Labelle.

Date : Du 15 au 24 octobre 2021.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Information importante
L'inscription 2021 pour les paniers de Noël
se fera les jeudis 4 novembre, 11 novembre, 18 novembre et 25 novembre

****

L'assemblée générale annuelle du Comptoir d'Entraide de Labelle
se tiendra le 21 octobre à 19h à la salle Machabée de l'hôtel de ville de Labelle

****

50% de rabais

Du 12 au 15 octobre et du 8 au 12 novembre 2021,
toute notre marchandise de la friperie et de la boutique est ***réduite à demi prix.***
Vêtements, souliers, sacs à main, manteaux,
accessoires pour la maison, jouets, livres, décorations pour la maison, musique, vaisselle et autres, articles de sport, décorations de Noël, et bien d'autres choses.

Venez nous voir, nous sommes toujours au 127 rue du Collège, Labelle

Du lundi au vendredi de 9h à 16h.
N'oubliez pas, nous serons ouverts le samedi 2 octobre et le samedi le 6 novembre de 10h à midi.

INFOLETTRE
1er octobre 2021

Renouvellement de votre adhésion

Comme vous le savez, votre période actuelle d'adhésion à la Chambre de commerce de Labelle s'étend du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, il est encore temps de le faire.

Vous n'avez qu'à communiquer avec Louise Vandal, soit :

par courriel à info@cclabelle.com
par téléphone au 438 871-3384.

Vous aurez aussi la possibilité de renouveler votre adhésion lors de votre présence à l'assemblée générale annuelle (AGA) à laquelle vous pourrez participer cet automne.

La date n'est toutefois pas encore arrêtée. Dès qu'elle le sera, nous en ferons part à tous les membres.

Recherche d'un local à Labelle

Une nouvelle entreprise de Labelle, propriété de jeunes Labellois, recherche activement un local quatre saisons dans Labelle.

Les propriétaires désirent absolument installer leur entreprise à Labelle.

Voici les spécifications de base du local désiré :

à partir de 650 p.c.
possédant un circuit électrique de 220 V
OU être alimenté en gaz propane.

Si vous pouviez faire circuler dans vos réseaux respectifs, peut-être aurions-nous le plaisir de les côtoyer ici-même!

Pour information ou suggestion, veuillez communiquer avec Louise Vandal à info@cclabelle.com ou au 438 871-3384.

La Chambre vous remercie à l'avance de votre solidarité!

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 22 octobre 2021
Date de parution 3 novembre 2021

CERCLE DE FERMIÈRES

Bonjour,

Nos activités recommencent tranquillement. On a commencé les activités de tricot, crochet et tissage.

Quand: lundi et mardi
Où: haut de la bibliothèque Lancia-Monette
Heure: 18 h 30 à 20 h 30

On vous attend en grand nombre!

Francine Patry
819-686-2667

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
10	**11**		Fermeture des services municipaux Action de Grâce	Municipalité de Labelle	
10	**12 au 15**		Grande vente—50 % rabais	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
10	**21**	**19 h**	Assemblée générale annuelle	Comptoir d'Entraide	Salle Wilfrid-Machabée
11	**15 au 24**		Récupération des feuilles mortes	Municipalité de Labelle	Garage municipal 8565, boul. Curé-Labelle
11	**22**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
11	**03**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
11	**4, 11, 18 et 25**		Inscription pour les paniers de Noël	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
11	**22**	**20 h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.